



Le bureau est petite rue Longue, n° 1.

Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues.

Prix : cinq centimes.

N° 67.

LE NOUVELLISTE

LYONNAIS.

SOMMAIRE.

Dépêches télégraphiques de Paris. — Nouvelles importantes d'Autriche. — Nouvelles de Paris. Suite des événements. Fuite des citoyens Lamartine et Ledru-Rollin. — Assemblée nationale. — Nouvelles locales. Proclamation du citoyen maire de Lyon, Evénement du quai St-Benoît. — Une bonne citoyenne. Le comte Demidoff. Suicide d'un bigame.

Lyon, le 28 juin 1848.

Dépêches télégraphiques.

Paris, 26 juin 1848, 4 heures du soir.

Le chef du pouvoir exécutif aux préfets : L'insurrection est complètement vaincue. Tous les insurgés ont mis bas les armes ou s'enfuient à travers les campagnes. La cause de l'ordre a triomphé. Vive la république !

Martin BERNARD.

Paris, 27 juin 1848, huit heures et demie du matin.

Le ministre de l'intérieur aux préfets :

Paris jouit aujourd'hui de la plus parfaite tranquillité. Tout est rentré dans l'ordre.

Certifié conforme à l'original :

Le secrétaire-général dans le département du Rhône, MOURAUD.

AUTRICHE. — Les nouvelles de Vienne, à la date du 16, trois heures après midi, ont une extrême gravité. Les mouvements tumultueux qui ont agité les rues de Paris, se renouvellent dans la capitale de l'Autriche. Cette fois, ce n'est plus contre le gouvernement que se tournent les efforts du peuple. C'est un commencement de guerre civile entre les étudiants et la garde nationale d'une part, et les ouvriers de l'autre. Ceux-ci réclament contre l'insuffisance de leurs salaires, qu'ils veulent élever à 4 florins (2 fr. 50 c.) par jour.

De part et d'autre l'irritation est grande. On court aux armes. Dieu veuille qu'il n'y ait aucun conflit.

Bulletin parisien.

Une barricade formidable a été érigée à la barrière de la Chapelle. La garde nationale a combattu hier une partie de la journée pour en déloger les insurgés et n'a pu parvenir. Le général Lamoricière l'a fait entourer d'artillerie; on y compte, dit-on, près de 20 pièces. Cette mesure est devenue d'autant plus nécessaire, que les maisons voisines sont occupées par les séditieux, et que ce point est transformé en une forteresse.

Nous apprenons à l'instant que le colonel du 48^e de ligne, vient d'être tué sur le quai de la Mégisserie par les insurgés qui venaient d'être repoussés des abords de l'Hôtel-de-Ville, où ils avaient essayé une nouvelle tentative.

M. Flocon est venu justifier l'administration des vivres qui circulent sur les approvisionnements de Paris. Le 23 juin, il y avait 15 millions de kilogrammes de vivres, ce qui garantissait pendant 30 jours au moins.

De plus, on prend des mesures pour faire arriver des approvisionnements considérables.

Les échéances des effets de commerce depuis le 23, sont prorogées au 27 de ce mois.

Une discussion s'est élevée dans l'Assemblée pour savoir si le chef du pouvoir exécutif a le droit de prendre une mesure, ou si c'est l'Assemblée qui doit le faire.

L'Assemblée adopte un décret sur cette question, les effets échéant le 28 seront payables le 2 juillet.

Cette mesure sera étendue à la province.

— Une barricade assez forte avait été élevée au coin de la rue Royale Saint-Martin et de la rue Saint-Hugues. Le premier bataillon de la première légion, qui était sous les ordres de MM. Sudre et Briot, et qui comptait dans ses rangs comme simple soldat le lieutenant-général Piré et le petit-fils du général Jourdan, se disposa à l'emporter. Au moment où l'action allait s'engager, où les insurgés abaissaient leurs fusils, le général Piré sort des rangs, s'avance, et grimpe seul sur la barricade. Aussitôt les insurgés, obéissant à une impression inexplicable, abandonnent la barricade et prennent la fuite.

« Général, lui dit alors le chirurgien-major de la légion, vous venez de m'épargner bien de la besogne. »

— Parmi les combats les plus meurtriers de la journée, on peut citer l'attaque des barricades de la rue des Filles-du-Calvaire, de la rue d'Angoulême, près du canal de la rue Boucherat. La garde mobile, secondée par la garde nationale, 6^e légion, et par la troupe de ligne, y a montré une bravoure dont on se ferait difficilement une idée. Là, encore, il a fallu employer le canon pour forcer la barricade, et bientôt les jeunes gardes mobiles, jetant le fusil en bandoulière, se sont élancés, le sabre à la main, dans les maisons d'où l'on continuait à faire feu. Des prisonniers ont été faits sur ces divers points. La 6^e légion a éprouvé des pertes douloureuses dans les attaques où les insurgés, tirant à couvert, pouvaient tirer avec plus de sûreté que les assaillants. On a remarqué que toutes ces blessures étaient reçues par devant dans ces regrettables luttes.

— A huit heures du soir, le feu était encore très-vif au bas du faubourg du Temple, près d'une barricade très-élevée, et dans la rue St-Louis, au Marais.

— Le général Perrot a été nommé, par le général Cavaignac, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

— Hier, à trois heures de l'après-midi, une bande de quarante hommes armés, s'avançant sur l'Assemblée, a été arrêtée par la garde nationale, et tous les hommes faits prisonniers; parmi eux, se trouvaient trois femmes déguisées en hommes, porteurs d'armes et de munitions.

— On lit dans le *Moniteur* du soir du 25 :

« Dans le faubourg St-Marceau, occupé en grande partie par les insurgés, des femmes ont jeté par les fenêtres de l'eau bouillante et de l'acide sulfurique sur les gardes nationales sédentaires et mobiles. »

— On lit dans un journal de Paris :

Les rues de Paris ont un aspect sinistre et désert comme celui d'une ville morte. Tous les hommes sont au combat, toutes les femmes aux fenêtres ou sur les portes, cherchant quelque nouvelle. Au bruit de la mitraille qui de minute en minute déchire l'air, toute cette population tressaille, chaque femme se demande si c'est le coup qui vient de lui ôter un mari, un fils, un ami. Sur les différents théâtres de la lutte, on n'entend ni cris d'enthousiasme ni cris de guerre; on se bat avec acharnement, mais sombrement; on sent qu'au fond de la lutte c'est l'avenir de tous qui est en cause. Nous renouons à rendre l'impression que produit cette scène de désolation universelle. On a la mort dans le cœur avant de la recevoir dans la poitrine.

— On lit dans la *Liberté* de Paris :

On vient d'arrêter sur une barricade du faubourg St-Germain un individu prenant le titre de Narbonne; c'est, dit-on, un agent henriquiniste. On l'a fusillé sur place.

Trois cent gardes mobiles concentrés dans l'intérieur de l'école de droit ont été entourés par une bande de 15 à 1800 insurgés, qui ont fusillé les chefs et une partie des soldats. Ce n'est qu'aux supplications de femmes qui se sont jetées à leurs pieds que ces hommes ont consenti à épargner une partie de la troupe.

40 ou 50 insurgés ont été amenés dans l'intérieur de l'Assemblée nationale, arrêtés par les gardes nationales de la banlieue et

par la troupe de ligne. Parmi eux était une jeune femme déguisée en ouvrier.

Parmi les différents récits publiés par le peu de journaux de Paris qui sont parvenus jusqu'à nous, sur les événements de la première journée, celui du *Sicéle*, nous semble le plus détaillé et le plus clair; nous croyons devoir le reproduire pour compléter les récits trop sommaires de nos correspondants :

Nous avons dit qu'hier soir le rappel était battu dans plusieurs quartiers. A sept heures, des attroupements considérables s'étaient portés sur la place du Panthéon; mais trouvant sur ce point une force imposante, il leur avait été impossible de s'y réunir. Ils se sont alors dirigés vers la Bastille, où déjà s'étaient groupés une grande partie des ouvriers du faubourg St-Antoine.

Une foule composée de 3 à 4,000 ouvriers, est partie de la rue Saint-Jacques, a pris les quais et a passé devant l'hôtel-de-ville; toutes les boutiques ont été instantanément fermées dans les quartiers St-Antoine, des Arcis, St-Martin et St-Denis. D'un autre côté, des colonnes fort nombreuses parties également de la place du Panthéon, se sont portées l'une au Luxembourg, l'autre au palais de l'Assemblée nationale, en faisant entendre les cris de : A bas Marie ! à bas Lamartine ! du travail dans Paris !

A la suite d'une telle démonstration, la nuit a été fort bruyante; des postes ont été menacés et des commencements de barricades ont été essayés dans les quartiers St-Denis et St-Martin.

Tout présageait donc pour le lendemain une journée dangereuse. Cependant, nous regrettons de le dire, aucunes précautions n'ont été prises. A dix heures, dix heures et demie seulement, le rappel a été battu dans diverses légions, et cependant depuis neuf heures du matin des barricades avaient été dressées à la porte St-Denis, à la porte St-Martin et dans les rues qui avoisinent le boulevard.

La garde nationale, convoquée à domicile et par le rappel, s'est réunie.

A onze heures un quart, nous avons parcouru le boulevard Bonne-Nouvelle. Une barricade peu considérable avait été élevée à l'angle de la rue Mazagran, sous les yeux du poste qui se trouve au coin de la rue Bonne-Nouvelle et barrait toute la chaussée. Du haut de cette barricade, il était facile d'apercevoir toute l'étendue des boulevards; on voyait une forte barricade faisant face à la rue St-Denis; une seconde, construite en face du théâtre de la porte Saint-Martin sur la largeur du boulevard, et pas un homme ne se montrait sur toute cette vaste étendue; cet aspect était sinistre et on se demandait dans tous les groupes comment l'autorité militaire et exécutive qui avait dû prévoir, dès la veille au soir, tout ce qui était arrivé, n'avait pas dirigé des troupes dès le matin sur ces divers points qui, depuis quinze jours, servent de théâtre à l'émeute.

A onze heures et demie une première alerte a eu lieu, et tous les curieux qui n'avaient pas dépassé la rue Mazagran ont pris la fuite et se sont dispersés par les rues Mazagran, Hauteville et le faubourg Poissonnière.

Il paraît que le détachement de 2 à 300 hommes de la 2^e légion, commandé par le lieutenant-colonel Bouillon, après avoir dépassé le commencement de barricade qui existait en face de la rue Mazagran, s'était avancé jusqu'à une distance très-rapprochée de la barricade élevée à l'angle de la rue Saint-Denis, et qu'il fut reçu par une décharge tirée à quelques pas. Ce n'était pas là le seul danger que dussent courir ces braves gardes nationaux de la 2^e légion; comme ils continuaient à marcher, ils eurent à essuyer un feu meurtrier tiré de quelques-unes des maisons qui avoisinent la place St-Denis; dans cette situation périlleuse, plusieurs d'entre eux furent tués et un grand nombre blessés dangereusement. M. Avrial, négociant, rue Bergère, 7, a reçu au front une balle qui est sortie par le menton; il est tombé raide mort. Le coup de feu qui l'a tué avait donc été tiré d'une maison et d'un étage assez élevé. M. Thayer, chef de bataillon, a reçu à la cuisse une blessure qu'on dit fort dangereuse; le lieutenant-colonel Bouillon a été blessé au pied. Un autre officier-supérieur, M. Lefèvre, ancien officier d'artillerie, a reçu dans la poitrine une blessure très-grave.

A cette décharge, tirée des maisons et de la barricade, la garde nationale a répondu par des coups de fusil, sans cependant faire un feu de peloton, et ce terrible combat s'est prolongé pendant longtemps; la fusillade n'a pas duré moins de vingt minutes. Le premier peloton, après avoir épuisé ses munitions, a fait place au bataillon qui s'était massé en colonne derrière lui, et la barricade a été définitivement enlevée par la garde nationale. La maison d'où les coups de feu avaient été tirés a été fouillée, et plusieurs arrestations ont été faites.

La garde nationale, restée maîtresse du boulevard, a aussitôt relevé ses morts et ses blessés; des ambulances provisoires ont été organisées à la hâte, mais il manquait de chirurgiens.

Il était midi; à ce moment les troupes arrivaient au pas de char-

ge. M. le général Lamoricière marchait à leur tête. Il avait sous ses ordres le 11^e léger, une batterie d'artillerie, deux bataillons de garde mobile et un escadron de lanciers; il venait de la place de la Révolution et avait suivi toute la ligne des boulevards; on dit qu'un coup de feu a été tiré sur le général Lamoricière d'une fenêtre du boulevard, mais qu'heureusement il n'a pas été atteint.

A une heure, le boulevard et les rues voisines étaient complètement déblayés; aussitôt de forts détachements ont repoussé les curieux qui s'étaient portés en masse sur ce point, et ils ont interdit la circulation sur le boulevard depuis la rue du Sentier jusqu'au-delà du théâtre de l'Ambigu.

Aussi tôt après le départ des troupes qui occupent la caserne de la rue du faubourg Saint-Martin, des émeutiers s'étaient emparés de cette caserne. Des troupes de ligne et un bataillon de la troisième légion furent chargés, vers deux heures, de reprendre ce bâtiment. Les insurgés, armés de fusils, s'étaient postés à toutes les fenêtres, et ils reçurent les troupes dirigées contre eux par une décharge qui a causé de grands malheurs; enfin l'énergie de nos soldats et des gardes nationales de la troisième légion a triomphé de cet obstacle: la caserne a été reprise, et plusieurs arrestations ont encore été faites sur ce point.

Dès dix heures du matin, toutes les boutiques ont été fermées dans tous les quartiers; on dit qu'une tentative de pillage a été faite chez les marchands qui habitent le quai des Orfèvres.

La sixième compagnie du premier bataillon de la troisième légion, compagnie formée par les rues du Croissant, du Gros-Chenet et St-Joseph, est arrivée par la rue de Cléry pour attaquer la barricade de la porte St-Denis; au moment où elle arrivait à la hauteur de la rue Saint-Claude, elle a été accueillie par une fusillade tirée de la barricade et des fenêtres. M. Leclère fils reçut un coup de feu dans le ventre et tomba dans les bras de son père qui marchait à côté de lui; au moment où ce malheureux père, décoré de la croix de la Légion d'honneur et de la croix de Juillet, donnait les premiers soins à son fils, une seconde décharge part et l'infortuné jeune homme, déjà blessé, reçoit à la gorge une balle qui le tue raide. Aussitôt M. Leclère père quitte les rangs, rentre chez lui, y trouve son second fils, lui fait prendre un fusil et le ramène dans les rangs de la compagnie que tous les deux n'ont plus quittée.

Le cadavre de M. Leclère a été relevé par des gardes nationales qui l'ont porté chez lui. Une garde d'honneur va passer la nuit auprès de ses restes mortels.

C'est également à l'angle de la rue St-Claude que M. Desplanques, sergent dans la troisième légion, a été tué.

Une bande de quatre à cinq cents individus, en blouse, portant la bannière des ateliers nationaux, et parmi lesquels on a remarqué des hommes vêtus de l'uniforme de l'ancienne garde républicaine, a parcouru le faubourg St-Germain en criant: Vive Barbès! A bas l'Assemblée nationale! Ces individus se portaient vers le ministère de l'intérieur, pour se diriger de là sur l'Assemblée nationale; mais la garde mobile les a repoussés, et il paraît qu'ils se sont réfugiés dans le faubourg St-Marceau, où une lutte terrible devait s'engager. Nous y reviendrons plus tard.

Vers deux heures et demie, les insurgés, repoussés par la troupe de ligne et par la garde nationale de tous les points qu'ils avaient occupés dans la matinée, se sont divisés en plusieurs bandes et se sont dirigés vers le haut des faubourgs St-Denis, Poissonnière et Montmartre. On verra plus loin les faits qui se sont passés à l'angle de la rue de Chabrol et de celle du faubourg St-Denis. Une autre barricade avait été élevée rue Lafayette, à l'angle de la rue Bellefond; une compagnie de la troisième légion de la garde nationale a attaqué cet obstacle, et elle se trouvait très gravement engagée quand le général Cavaignac a dirigé sur ce point un bataillon de ligne, la barricade a pu alors être enlevée; on nous assure que cinq insurgés qui avaient combattu sur ce point ont été atteints mortellement et sont allés tomber sur les trottoirs dans le haut du faubourg Poissonnière.

Il était alors trois heures: quelques émeutiers, chassés sans doute du faubourg Poissonnière, se sont portés vers la rue Rochechouart et ont engagé une lutte très-vive avec un détachement de la garde nationale, deuxième légion. La garde mobile est heureusement survenue et a dispersé les insurgés; mais de grands malheurs étaient déjà à déplorer. Une pauvre jeune fille, employée chez le marchand de tabac de la place Cadet, a reçu dans la poitrine une balle qui l'a blessée, dit-on, mortellement. Les murs et les devantures des boutiques de la place Cadet sont couverts de balles; toutes les glaces de la boutique du pâtisier qui fait l'angle de la rue Montholon sont brisées.

Vers la même heure, une barricade imposante était dressée près du canal St-Martin, à l'angle de la rue d'Angoulême. On dit que ce lieu a été le théâtre d'un combat meurtrier: quarante dragons, à ce que l'on nous rapporte, y auraient été démontés. Enfin, ce soir, à sept heures, après une grande effusion de sang, la barricade aurait été enlevée.

Dans le faubourg St-Marceau, des barricades imposantes avaient été élevées pendant toute la nuit; elles étaient occupées par de nombreux ouvriers qui annonçaient hautement le désir de se faire tuer, si la troupe essayait de les débusquer. Ces bandes se sont grossies des individus expulsés des barricades du boulevard, et on nous annonce qu'un combat terrible est engagé sur ce point, sur lequel il a fallu diriger de l'artillerie.

A l'heure où nous écrivons, ce combat terrible, car il faut enlever une barricade à l'angle de chaque rue, dure encore.

L'émeute se serait donc réfugiée ce soir dans les faubourgs Saint-Antoine et St-Marceau.

Vers quatre heures, une barricade formidable avait été élevée rue du faubourg St-Denis, au coin de la rue de Chabrol; des gardes nationales de la troisième et de la cinquième légions s'étaient réunis spontanément et ils avaient attaqué cette barricade; mais ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir s'en rendre maîtres. On envoya chercher du renfort: deux bataillons du 7^e léger et plusieurs compagnies de la garde nationale mobile arrivèrent. Voyant l'impossibilité de s'emparer de cette barricade sans perdre beaucoup de monde, le chef de bataillon envoya chercher une batterie d'artillerie; mais avant de donner l'ordre de tirer, il parlementa longtemps et fit des tentatives nombreuses pour faire retirer les insurgés. Un trompette de hussards, qui était du côté des insurgés, vint répondre du haut de la barricade, qu'on ne voulait rien entendre et qu'on se battait pour la république démocratique. Voyant ses efforts inutiles, le chef de bataillon commanda le feu: trois coups de canons, suivis d'un feu de peloton bien nourri, dispersa les hommes qui occupaient la barricade, et à huit heures, au moment où nous écrivons ces lignes, la troupe de ligne et la garde mobile, fouillant les maisons pour y arrêter ceux qui, des fenêtres, tiraient sur les troupes.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite de la séance du 24 juin.

A quatre heures et demie, la séance, un instant suspendue, es reprise.

M. Lacrosse, vice-président, et en uniforme de colonel de la garde nationale de Paris, occupe le fauteuil.

Plusieurs représentants rendent compte de ce qu'ils ont vu et recueilli dans les divers quartiers occupés par les chefs de corps et sur les divers points où la lutte continue. Presque tous ces renseignements sont plus rassurants que ceux que l'Assemblée a reçus le matin. On est maintenant assuré que sous peu de temps la victoire de l'ordre sur l'anarchie sera complète.

M. Turck raconte à l'Assemblée qu'à l'enlèvement de la barricade de l'Esplanade, le général Dumesme, commandant de la garde mobile a été grièvement blessé. L'opération de l'extraction de la balle a été supportée bravement, et le général a crié Vive la République et a prié l'orateur de rendre compte de la manière dont il s'était acquitté de son devoir. « J'ai marché, a-t-il dit, à la tête de la brave garde nationale mobile pour lui donner l'exemple.

L'Assemblée déclare que le général Dumesme a bien mérité de la patrie.

La séance est de nouveau suspendue. Elle est reprise à 9 heures 1/4.

M. Lacrosse a cédé le fauteuil à M. Sénard président.

M. Sénard rend compte à l'Assemblée sommairement et sans détails de tous les faits accomplis pendant la journée. Nous ne répéterons pas ceux que déjà nos lecteurs connaissent. Nous disons seulement que le président annonce que toutes les barricades du faubourg Saint-Jacques, où les insurgés avaient concentré une grande partie de leurs forces, ont été enlevées. Ce faubourg est dégagé. Le faubourg St-Marceau a résisté plus longtemps, mais le général Brun y a cependant obtenu un égal succès et a enlevé les barricades de la rue Monfflard jusqu'au Jardin-des-Plantes.

Un représentant parle d'un enfant de 14 ans arrêté derrière la barricade Saint-Severin, porteur de 10,000 fr. en or.

Le président donne quelques nouvelles explications.

La séance est levée à 10 heures du soir et renvoyée à demain vers dix heures du matin.

Séance du 25 juin.

PRÉSIDENCE DE M. SÉNARD.

A huit heures la séance est ouverte.

M. le président. Les communications que j'ai à faire à l'Assemblée sont satisfaisantes.

La nuit a été parfaitement calme, et, ce qui vaut encore mieux, c'est que l'ordre est complètement rétabli dans les quartiers où la résistance avait été fort obstinée. La rive gauche de la capitale est pacifiée. Les patrouilles traversent les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marceau sans obstacle. Les barrières de Fontainebleau, d'Italie et d'Enfer sont au pouvoir des troupes de ligne et de la garde nationale. De bonne heure, ce matin, j'ai reçu une députation des plus honorables citoyens du 12^e arrondissement qui m'ont exposé que peu d'harmonie régnait entre la garde nationale et l'administration municipale de cet arrondissement. Le général Cavaignac a sur-le-champ adopté des mesures pour remédier à ce péril. Il m'a demandé immédiatement un décret pour confier à trois représentants du peuple, les citoyens Vaulabelle, Froussard et Deludre, l'administration provisoire de cet arrondissement et la réorganisation de la garde nationale. (Très-bien.)

Les rapports que j'ai reçus de la rive droite sont également satisfaisants. Le général Duvivier n'a pas plus longtemps renfermé son artillerie dans l'étroit espace autour de l'Hôtel-de-Ville, où toutes traces de l'insurrection ont disparu.

Le plus grand découragement se manifeste parmi les révoltés, et, dans les quartiers où la lutte a été la plus sanglante, les ouvriers qui y ont pris part, expriment leurs regrets et déclarent qu'on les avait trompés (Murmures dans l'Assemblée).

Les nouvelles que j'ai reçues des départements sont aussi favorables. Je vous citerai seulement une dépêche d'Angoulême qui m'a été remise au moment où j'entrais. Le préfet annonce que les nouvelles arrivées de Paris y avaient excité une indignation universelle.

Toute la population en état de porter les armes, s'est fait inscrire pour marcher sur la capitale. L'enthousiasme est à son plus haut degré. Les rapports reçus de toutes les parties de la France sont également satisfaisants.

Le président donne ensuite lecture à l'Assemblée d'un projet de décret dans lequel après avoir établi que l'agitation et les sanglantes collisions qui ont eu lieu pendant les derniers jours, avaient suspendu le travail, et en pour effet de porter la misère dans les classes nécessiteuses en les privant de tous moyens d'existence, il propose d'ouvrir un crédit de 3 millions de francs pour être distribué à la population indigente des 14 arrondissements du département de la Seine et de charger le ministre de l'intérieur et le maire de Paris de cette distribution.

M. le président faisant observer que le vote de ce décret est urgent, l'Assemblée le vote immédiatement par acclamation.

La séance est ensuite suspendue.

A midi, un des questeurs fait appel aux citoyens représentants de la Seine-Inférieure, et les informe que la garde nationale du Havre et d'Yvetot qui est arrivée par le chemin de fer, vient d'entrer dans les cours intérieures du palais.

Les honorables membres de l'Assemblée sortent à l'instant pour recevoir leurs citoyens. Nous avons pu passer en revue ces belles compagnies d'artillerie et d'infanterie. Elles sont composées de jeunes gens, en majeure partie, d'une tenue parfaite et pleins d'ardeur. Ils crient avec enthousiasme: Vive l'Assemblée nationale! Vivent nos frères de Paris! Vive la République!

A une heure la séance est reprise.

Une grande agitation règne dans l'Assemblée.

M. le président. Je viens vous faire connaître les communications que j'ai reçues depuis ce matin. Les nouvelles continuent d'être favorables. Sur la rive gauche, les insurgés ont encore tenté quelques mouvements; ils ont été comprimés. La circulation continue d'être libre, tout est tranquille. Sur la rive droite, si l'action des insurgés n'est pas encore complètement paralysée, du moins y a-t-il amélioration. Plusieurs barricades ont été enlevées rue St-Antoine; sur d'autres points, les opérations continuent, le succès marche, l'insurrection perd continuellement du terrain.

M. le directeur des postes. J'informe l'Assemblée que toutes les malles des départements sont arrivées avant 8 heures. Celle d'hier qu'on avait cru détournée de sa destination est rentrée ce matin à l'administration.

Les provinces sont parfaitement tranquilles.

M. le président. Je me plais à constater l'excellent effet de l'intervention des représentants dans les affaires extérieures. Je félicite l'Assemblée de cette initiative.

M. le ministre du commerce. Au milieu des maux trop réels qui nous affligent, je dois signaler les bruits alarmants qu'on se plaît à répandre. On a dit qu'il y avait une émeute désorganisée dans l'administration; que Paris était exposé à manquer de subsistances. Tous ces bruits sont sans fondement. J'apporte à la chambre des communications officielles. A la date du 25 juin, Paris possède 15 millions de kilos de grains et farines. Il y a là un approvisionnement pour 15 jours au moins. Jamais l'approvisionnement de la capitale n'a été aussi considérable. Nous avons pris des mesures pour la continuation des arrivages.

Il est une mesure que je dois vous proposer; c'est de renvoyer au 5 juillet l'échéance des effets de commerce tombés les 23, 24 et 25 juin.

M. le ministre des finances. Nous n'avons pas besoin d'un décret pour cette prorogation. J'y avais pensé; un arrêté du chef du pouvoir exécutif suffit. Quant au délai, la Banque pense qu'il peut être moins long. Il suffit de le reporter au 27 juin.

Après une discussion entre le ministre et quelques membres l'Assemblée adopte d'urgence un décret qui proroge de 5 jours les effets de commerce du 23 au 28 juin, de manière que les effets du 28 écherront le 2 juillet.

La séance est suspendue.

Une lettre particulière reçue, ce matin, à Lyon, annonce que M. Lamartine et M. Ledru-Rollin se sont enfuis en Belgique.

Nous reproduisons cette nouvelle sans la garantir. Disons toutefois qu'elle n'a rien d'absolument invraisemblable.

Nouvelles locales.

— M. le premier adjoint, maire par intérim a fait afficher ce matin la proclamation suivante:

CITOYENS!

Tous les français ont le deuil dans le cœur. Paris a été le théâtre d'une lutte terrible.

Mais la République ne peut périr.

Au départ des dernières dépêches, cette lutte sanglante était terminée.

Si de perfides excitations, émanées d'hommes que Lyon ne reconnaît pas pour ses enfants, ont pu faire craindre, un instant, pour la tranquillité de notre ville, le bon sens public a bientôt fait justice de ces odieuses menées.

L'ordre n'a pas été troublé.

Lyonnais!

Votre municipalité est heureuse de pouvoir déclarer que, dans ces jours de douloureuse anxiété, tous les bons citoyens lui sont venus en aide. Au milieu des circonstances difficiles où elle se trouve elle compte plus que jamais sur ce concours qui lui est nécessaire. Restons unis dans ces sentiments de fraternité qui font notre force; que chacun fasse son devoir; serrons nos rangs!

Vive la République!

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 27 juin.

Le maire de la ville de Lyon,

GRILLET aîné, adjoint.

— Le bruit se répand dans notre ville que M. le lieutenant général Gemeau a redemandé à la Croix-Rousse, des pièces d'artillerie qui ont armé les casernes des Bernadines, et dont les ouvriers s'étaient emparés dans le temps.

C'est dans ce but, assure-t-on, que des détachements de cavalerie lanciers, ont pris position ce matin, sur le plateau de Caluire.

Le 4^e d'artillerie est arrivé ce matin à Vaise.

— Un bataillon du 15^e léger parti de Crémieu hier soir à 11 heures, est arrivé ce matin à 7 heures sur la place de Terreaux.

— Plusieurs corps appartenant à l'armée des Alpes ont à tout événement, reçu l'ordre de se rapprocher de notre ville. Hier, le régiment de cuirassiers, cantonné à Aoste, est arrivé à Vaise. Un régiment de dragons, composé de sept ou huit cents chevaux, et venant, à ce qui nous a été rapporté de la Tour-de-Salvagny, a traversé notre ville et est allé prendre ses cantonnements à Villeurbanne.

— Hier, un ramoneur, occupé dans une maison de passage Gonin, près du quai St-Benoît, est tombé du toit dans la rue. Sa chute a été causée par la rupture d'un barreau de son échelle; la secousse qui en est résultée a entraîné aussi la cheminée.

Ce malheureux a été relevé dans un état désespéré.

Une bonne citoyenne. — Le Républicain de l'Allier rapporte l'anecdote suivante: nous tenons d'une personne bien informée les détails suivants:

Au commencement des troubles qui viennent d'ensanglanter la petite ville de Guéret, le préfet et les autorités de la ville, à la tête de la garde nationale, s'étaient portés à la rencontre des factieux, pour les empêcher de pénétrer dans la ville.

Pendant ce temps, madame Desétivaux, notre compatriote, et femme du préfet, était restée avec le piquet de garde nationale, près de la porte de la préfecture, encourageant et félicitant tour à tour les soldats citoyens. Cependant, l'un d'eux, par un sentiment inqualifiable, se disposait à rentrer chez lui, lorsque madame Desétivaux l'aperçut; elle s'avance vers lui, et l'apostrophant avec force, elle lui démontre que son action est indigne d'un homme. Celui-ci persiste dans son dessein, déclarant qu'il ne connaît pas le maniement des armes. « Eh bien! retirez-vous donc, lui dit la femme du préfet, mais du moins laissez votre fusil dont je saurai bien me servir. »

Ces paroles, dignes d'une Spartiate, dites en face de tous ses camarades, ramenèrent subitement le garde national à des sentiments plus élevés, et le soir même il se rendit à la préfecture pour y remettre madame la préfète de l'avoir empêché de commettre une lâcheté.

Le comte Demidoff, le plus riche propriétaire des mines aurifères des monts Oural, après le czar, vient d'arriver à Londres d'où il a expédié sur Paris une immense quantité de pièces d'or frappées à l'effigie de Nicolas 1^{er}, qui ont été échangées, dit-on, contre des billets de banque de France. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étalage de nos changeurs regorge en ce moment d'aigles et de demi-aigles russes en or, dont la valeur est de 21 ou de 40 fr. de notre monnaie.

Suicide d'un bigame. — Un fait qui rappellerait à nos lecteurs des scènes les plus drolatiques de M. de Pourceaugnac, si le résultat n'en eût pas été si tragique, s'est passé, au village de Quistrel, à l'embouchure de l'Orne.

Un ouvrier, qui habitait avec sa jeune femme les environs de Caen, manquant d'ouvrage, était venu, après le 24 février, à Quistrel, où il était occupé aux terrassements du canal. Il fit bientôt connaissance d'une jeune fille qu'il épousa sans souci de ses premières amours, *tenere conjugi immemor*, comme le chasseur d'Espagne. Samedi, une jeune femme arrivait au domicile du mari voyageur; elle n'y trouva que sa doubleure, et grande fut la surprise des deux femmes, grand fut leur courroux, quand leur malheur commun fut pour elles, un mystère.

Elles se rendirent ensemble aux travaux de terrassement du canal pour obtenir quelques explications de leur unique mari; mais peine l'ouvrier aperçut-il les deux femmes, que, voyant sa faute découverte, et redoutant une forte condamnation, il jeta un mouchoir autour de son cou, y suspendit plusieurs pierres et se précipita dans l'Orne.

On n'a pu lui porter secours, et quand on a retiré de l'eau le rassis bigame, c'était un cadavre.

Le Propriétaire, GILLOT

LYON. — IMPR. DE DUMOULIN ET RNET,
Rue St-Gôme. 6.